





Pour 1 fr. 50 on s'abonne à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL dès ce jour au 30 septembre BULLETIN D'ABONNEMENT Je m'abonne à la Feuille d'Avis de Neuchâtel et paierai le remboursement postal qui me sera présenté à cet effet.

INSTITUT EVANGELIQUE POUR JEUNES FILLES HORGES (ci-devant Boeken) au bord du lac de Zurich - Cours de Cuisine et Ecole ménagère - Commencement du cours d'hiver, 1er novembre.

Feuille d'Avis de Neuchâtel Abonnements pour villegiatures 15 jours 50 centimes 1 mois 90 »

ETAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL Promesses de mariage Henri Wanner, boucher, Neuchâtois, et Bertha-Alice Roth, régéuse, de Bâle-Campagne.

La crise russe On écrit à 'l'Indépendance belge' les détails suivants sur la situation actuelle en Russie: Les grèves Les ouvriers des fabriques de tabac, des brasseries et des distilleries de l'Etat de Tiflis sont en grève depuis la semaine dernière.

Etude A. Vuithier, notaire, Peseux Pour rendre service à sa clientèle et en général à toutes personnes que leurs occupations retiennent pendant la journée en dehors de la localité, le soussigné a l'honneur de les informer que son Etude sera dorénavant ouverte chaque mardi et vendredi soir, de 8 à 10 heures A. VUITHIER, notaire.

Brasserie du Drapeau Ce soir et demain GRAND CONCERT par l'excellente et nouvelle Troupe BRUNEL Artistes et répertoire nouveaux, toujours convenable et de bon goût SE RECOMMANDE

COIFFEUR M. R. GEBEL-ROULET annonce à son ancienne clientèle et au public en général, qu'il a ouvert son nouveau magasin de coiffure, rue des Terreaux 7. Il promet un service propre, soigné et attentif. SE RECOMMANDE.

Monsieur et Madame MOULIN remercient toutes les personnes qui les ont assistés de leur sympathie à l'occasion du deuil qu'ils viennent d'éprouver. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Désordres militaires Des désordres graves se sont produits samedi soir dans la troupe à Poltawa. Des soldats du régiment d'infanterie de Sjawako voulurent délivrer quelques-uns des leurs. Ils en furent empêchés par les cosaques qui leur tirèrent dessus; un soldat a été tué, quatre autres et un civil ont été blessés.

Condamnations Le tribunal maritime a prononcé dimanche son jugement dans l'affaire des matelots accusés d'avoir participé aux désordres de la fin de 1905. Quatre des inculpés ont été condamnés à mort, un aux travaux forcés à perpétuité, trente-deux aux travaux forcés pendant un certain nombre d'années, cinquante à des peines de prison; enfin six ont été acquittés.

Pour protester contre la dissolution de la Douma Du «Vestnik»: Une assemblée de plusieurs milliers de mineurs du district de Jusowka a décidé que le travail cesserait dans toutes les fonderies du district pour protester contre la dissolution de la Douma. Des dragons ont été envoyés à Jusowka.

POLITIQUE France A la Roche sur Yon, dans l'élection complémentaire d'un député à la Chambre, le conservateur décedé a été remplacé par un républicain, M. Lacombe. Le candidat conservateur a fait 9509 voix, le républicain 9593. Bulgarie Des manifestations anti-helléniques ont eu lieu dimanche à Philippopol. Elles ont été beaucoup plus sérieuses que l'on ne s'y attendait.

Un charme rompu Tout le monde connaît le fameux sonnet d'Arvers: Ma vie a son secret; mon âme a son mystère... On en parla tant et tant. Qui donc avait pu inspirer ces vers d'un charme si délicat et si touchant? Au fond, cela ne regardait personne autre que le poète. Mais le monde est si curieux.

La jambe gauche au-dessus de la cheville et lui broya le pied. Le malheureux fut conduit à l'hôpital de Delémont. GLARIS. — Dans la nuit de lundi à mardi, le tocsin réveillait les habitants du village de Mollis. Le Rûfyrens, torrent d'habitude inoffensif, démesurément enflé, débordait et causait des dégâts considérables sur ses bords.

mètres de là, Souvairan arrêta la machine, Girod descendit, courut en arrière, mais fut rappelé par son compagnon. L'automobile continua sa course du côté de Vauxmoron, puis prit à droite et ne revint en arrière que faute de pouvoir poursuivre, le chemin devenant impraticable. C'est alors qu'a eu la suggestion de Girod, Souvairan fit route vers le poste de police.

VAUD. — M. H. Mojonier, âgé de 22 ans, domicilié à Trêlex, rentrait vendredi après midi de Nyon, lorsque, à la sortie de la ville, il ratraqua un char chargé de bagages qui suivait le même chemin. Il voulut y monter en se hissant au moyen d'une corde.

SUISSE Fête fédérale de musique. — Dimanche soir, un public extrêmement nombreux assista au grand concert et aux productions dans le hall de fête. Les musiciens ont remporté le plus vif succès. On a beaucoup applaudi également le ballet des fleurs, dansé par 40 jeunes filles de l'école supérieure.

CANTON Le remède au phylloxéra. — Un prêtre d'Acquaviva della Fonte (Bari) vient de faire une trouvaille importante, qui intéressera nos viticulteurs. Il a découvert que le bitume constitue le remède au phylloxéra. Les premières expériences faites d'après ses indications ont été concluantes.

Tribunal correctionnel d'arrondissement à Boudry L'affaire d'automobile qui amena, il y a quelques mois, la mort du carrier Aimé-Barnabé Lambert à Saint-Aubin a été jugée lundi à Boudry. Le tribunal était présidé par M. Auberson assisté de MM. Béguin et Rosset.

Après l'administration des preuves, M. A. Calame, procureur général, demande un verdict de punissabilité contre Souvairan. Il rappelle qu'immédiatement avant la rencontre, le cycliste Lambert voulut se mettre en règle avec la loi, qui lui prescrivait de croiser en tenant la droite.

M. Guinand, avocat, représentant la partie civile — soit la fiancée, sur le point d'être mère, de feu Aimé Lambert — soutient qu'à la mort de ce dernier est la conséquence d'un homicide par imprudence. Une véritable vengeance de la part des parents des victimes paraîtrait naturelle contre les gens qui sans aucune prudence, sans aucune précaution circulent dans nos rues au plus grand danger des piétons, cyclistes et voitureurs.

La Chambre hongroise a tenu, samedi, son avant-dernière séance en votant, à la presque unanimité, la loi de finances de 1906, mais sans accorder d'indemnité au ministre précédent pour les premiers mois de l'année. Avant le vote de la loi de finances, M. Wekerlé a encore pris à partie les nationalités qui demandent l'établissement de députations régionales pour résoudre les questions pendantes avec le gouvernement. Cette attitude, qui vise à traiter avec le gouvernement de puissance à puissance, ne peut pas être admise.

